



Du 22 juin au 22 juillet

**LES SOLDES D'ÉTÉ 2016**  
sur [www.africashop.ci](http://www.africashop.ci)



# Fraternité Matin

Lundi 27 juin 2016 / N° 15 465 [www.fratmat.info](http://www.fratmat.info) / FratMat Mobile #1289 (Orange CI)

Prix: 900 Fcfa • Côte d'Ivoire : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIENIVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Infs**  
Concours annulés en 2015  
**Les mêmes candidats ont recomposé**

L'invitée des rédactions

**Aïchatou Mindaoudou**

Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu

**"Ce n'est pas la première fois que nous réduisons le personnel"**

PP. 4-5-6-7



Sécurité nationale

**La création des conseils régionaux se précise**

**Fif**  
**Un déficit de 345 millions de Fcfa**



DU 22 JUIN AU 22 JUILLET 2016

**PRÊT DE LA SIB, PRÈS DE VOS RêVES**

Profitez du taux de 8% et devenez propriétaire



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE  
de Banque

## L'invité des rédactions Mindaoudou à Frat-Mat, ce matin

**F**raternité Matin, dans le cadre de sa tribune "L'invité des rédactions", reçoit la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Aïchatou Mindaoudou. La patronne de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) mettra à profit ces échanges avec les journalistes de l'organe de presse gouvernemental, pour certainement dresser le bilan de son institution dont le mandat prend fin en juin 2017. Elle évoquera, par la même occasion, les nouvelles missions de celle-ci. Les remous de ces derniers jours relativement à la gestion du personnel national, le retrait du personnel civil et des Casques

bleus meubleront également les débats.

En effet, conformément à la résolution 2284 du Conseil de sécurité, la mission de l'Onuci prend fin en juin 2017. Depuis l'annonce de cette décision, des fonctionnaires locaux ont organisé des mouvements de protestation pour réclamer des indemnités de départ. Cette tribune de *Fraternité Matin* sera donc le lieu idéal pour la première responsable de l'instance onusienne afin de tirer les choses au clair. Aïchatou Mindaoudou se prononcera, par ailleurs, longuement sur la *Journée nationale des Nations unies*. Sur ce point, elle ne manquera pas d'aborder les actions que l'Onuci a posées dans le cadre de la réconciliation

tion nationale, du dialogue politique et de la cohésion sociale. Sans oublier les projets à impact rapide, les missions de bons offices initiés par l'Opération.

KANATÉ MAMADOU



Aïchatou Mindaoudou à propos de réconciliation nationale

# “Le train de la réconciliation est sur les rails”

**La patronne de l’Onuci a défini les nouvelles missions que lui a assignées la résolution 2284.**

Pour la deuxième fois, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies, Aïchatou Mindaoudou Souleymane, était hier face aux journalistes de *Fraternité Matin*. L’invitée des rédactions a, pendant près de deux heures, exposé sur le thème: «*Onuci, quel bilan à un an de la fin de la mission*» ? Elle a parlé des activités de l’Onuci et surtout de la résolution 2284 du Conseil de sécurité. «*Les fins sont toujours difficiles. Mais la fin de la mission de l’Onuci doit être un élément de fierté pour la Côte d’Ivoire et toute l’Afrique de l’Ouest. Les Ouest-Africains savent le rôle que joue la Côte d’Ivoire dans la sous-région*», a dit en substance Aïchatou Mindaoudou en guise de conclusion. La première responsable de l’Opération des Nations unies en Côte d’Ivoire a, par ailleurs, profité de l’occasion pour définir le contexte de travail du dernier mandat de l’Onuci à travers la résolu-

tion 2884 votée le 28 avril, à l’unanimité, par les membres du Conseil de l’Onu. Elle a rappelé les aspects du mandat qui ont été supprimés par la dernière résolution. À savoir tout ce qui se rapporte au monitoring des sanctions, des médias, l’assistance électorale, l’appui au service humanitaire... Toutefois, elle maintient la facilitation politique étendue au Ddr (Désarmement, démobilisation, et réinsertion), la réforme du secteur de la sécurité, la protection des civils. L’accompagnement des forces de sécurité dans leurs missions, les activités liées à la cohésion sociale sont également concernés.

La patronne de l’Onuci a tenté, sous le feu des questions des journalistes, d’évaluer le processus de réconciliation nationale en Côte d’Ivoire. Pour elle, ce processus est extrêmement important et long. Elle a cité l’exemple du processus en Afrique du Sud qui a mis du temps à porter ses fruits.



*Aïchatou Mindaoudou, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Côte d’Ivoire était...*

Parlant de la Côte d’Ivoire, elle estime que la réconciliation nationale est en bonne voie en dépit de quelques soubresauts. «À mon sens,

*le train de la réconciliation nationale est sur les rails... Nous avons rencontré, à plusieurs reprises, les populations et nous avons relevé*

*un engagement irréversible pour la réconciliation nationale et la cohésion sociale chez l’ensemble des populations... », souligne la diplomate onusienne.*

À l’entendre, les populations qu’elle a rencontrées sur tout le territoire ne veulent plus de la guerre. Même si elle pense qu’il reste beaucoup à faire pour parvenir à une réconciliation nationale totale.

Aïchatou Mindaoudou a décliné les missions de bon office qu’elle a entreprises pour amener les acteurs politiques ivoiriens à s’asseoir autour d’une même table pour amorcer le dialogue politique. Pour elle, ce dialogue politique a eu un impact positif sur l’organisation de l’élection présidentielle de 2015 et même sur les scrutins à venir.

Parlant des actions judiciaires engagées contre certaines personnalités de l’ancien régime au lendemain de la crise post-électorale, la Représentante spéciale a insisté sur le fait que le pouvoir d’Abidjan doit faire l’effort d’équilibrer les procès. C’est-à-dire, engager des poursuites judiciaires contre les présumés coupables de tous les bords politiques. Elle a rappelé que

le Conseil de sécurité est toujours revenu dans ses différentes résolutions sur la Côte d’Ivoire sur cet aspect.

Aïchatou Mindaoudou Souleymane a, en outre, lancé un appel pressant aux réfugiés ivoiriens qui sont encore dans les pays limitrophes à rentrer. Car, dira-t-elle, «*la sécurité, la paix... sont revenues*». Elle s’est réjouie du fait que l’Onuci ait enregistré plusieurs retours de réfugiés depuis un certain temps.

La première responsable de l’Onuci a donné également des éclaircissements sur la réduction des effectifs du personnel civil et militaire qui suscite des commentaires et surtout sur la fin du mandat en juin 2016. Elle a soutenu que certains contrats ne seront plus renouvelés.

Et que cela ne donnera pas droit à des indemnités. Car, ajoute-t-elle, «*chacun des fonctionnaires de l’Onuci, y compris moi-même, a signé son contrat à durée déterminée en conséquence de cause*». Elle a dit ne pas pouvoir faire ce qui n’est pas autorisé par la réglementation en vigueur à l’Onu.

BROU PRESTHONE



*...accompagnée de quelques collaborateurs à la tribune de Fraternité Matin. (PHOTOS: DADIÉ VÉRONIQUE)*

# Aïchatou Mindaoudou, représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu “ Ce n'est pas la première fois que nous réduisons le personnel de l'Onuci ”

**Conviée à la tribune de Fraternité Matin, la représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu a justifié la fin du mandat de l'Organisation en Côte d'Ivoire.**

## Propos liminaires

Monsieur le directeur général, mesdames et messieurs les journalistes, permettez-moi avant de commencer, de présenter à chacun des membres de la grande famille de la presse ivoirienne et en particulier à son petit frère présent avec vous, toutes nos condoléances pour le décès de Guy Pierre Nouama, ancien journaliste à Radio Côte d'Ivoire, décédé le 23 juin dernier (Ndrl).

Je voudrais ensuite féliciter *Fraternité Matin* pour son soutien constant à la consolidation de la paix et aussi à l'éveil des consciences. Nous lisons tous, chaque matin, le journal et nous voyons de façon constante qu'il y a un soutien et une attention particulière à l'éveil des consciences sur les problématiques de la consolidation de la paix, de la démocratie et du développement.

Je voudrais aussi vous remercier, mesdames et messieurs les journalistes pour cette présence, signe de tout l'intérêt que vous portez à l'Onuci et à ses activités.

Pour ma part, c'est avec beaucoup de plaisir que je m'entretiens, pour la deuxième fois, avec vous. Surtout en cette période historique, aussi bien pour la Côte d'Ivoire que pour la mission du maintien de la paix, que je dirige.

Avant tout, je voudrais féliciter l'ensemble de la population ivoirienne parce que c'est elle qui a œuvré, sans relâche, dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale pour créer cet environnement qui a servi de base au Conseil de sécurité pour décider du retrait de la mission, prévu en juin 2017.

Permettez-moi de revenir sur le dernier mandat de l'Onuci, celui-là même qui redéfini le contexte du travail que la mission onusienne menait en Côte d'Ivoire depuis bientôt 14 ans. Comme vous le savez, c'est la résolution 2284 adoptée le 28 avril dernier qui fixe le nouveau et dernier mandat de l'Onuci. Si je peux le schématiser ainsi, ce nouveau et dernier mandat réduit les activités que nous menions dans le cadre des autres mandats surtout l'avant-dernier. Mais aussi, il supprime totalement certains de leurs aspects.



(PHOTO : VÉRONIQUE DADIÉ)

Ce qui est supprimé, c'est d'abord tout ce qui se rapporte au monitoring des sanctions. Comme vous le savez, le même jour, (28 avril 2016), la résolution 2283 a été adoptée pour lever le régime des sanctions sur la Côte d'Ivoire. Donc logiquement, toutes les activités se rapportant au monitoring des sanctions sont supprimées de notre mandat.

Il y a ensuite le monitoring des médias. C'est-à-dire le rapport mensuel sur les médias ivoiriens que nous envoyions chaque mois au comité de sanction des Nations Unies. Il y a également l'assistance électorale que nous n'allons plus apporter, ainsi que l'appui à la délivrance du service humanitaire aux populations

vulnérables et affectées par les conflits. Je dis bien appui parce que nous ne donnons pas l'assistance humanitaire en tant que telle mais nous accompagnons les autres agences du système des Nations Unies pour porter cette assistance.

À côté de ce qui a été supprimé dans notre mandat, il y a un résiduel qui demeure ; il est plus ou moins en relation avec les différents domaines des mandats antérieurs.

La nouvelle résolution parle de la facilitation politique, c'est une autre façon de parler des bons offices qui sont restés et sont entre les mains de la représentante spéciale. Mais sa particularité, c'est que cette facilitation politique a été étendue aux activités résiduelles du Désarmement

démobilisation et réinsertion (Ddr), à la réforme du secteur de sécurité mais aussi à l'atténuation de tous les propos et discours haineux et d'appel à la violence qui peuvent surve nir.

Nous avons aussi la protection des civils qui est l'épine dorsale des mandats des services de maintien de la paix. Pour ce dernier mandat de l'Onuci, ce volet est resté même s'il est atténué. En ce qui concerne l'intervention de nos militaires et policiers, elle se fera en accompagnement des forces de défense et de sécurité ivoiriennes et nous n'interviendrons directement que si une situation de nature à remettre en cause la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire se pose. Tous les autres aspects de notre mandat

relatifs aux Droits de l'homme sont maintenus. Nous allons donc continuer toutes nos activités de monitoring et d'encadrement des institutions ivoiriennes de formation en la matière.

Concernant les médias, nous gardons Onuci fm. Il a été demandé de travailler avec le gouvernement ivoirien pour définir les conditions « les meilleures » pour rétrocéder, le cas échéant, la radio à une entité désignée par le gouvernement. Il faut préciser qu'il nous a été demandé de poursuivre toutes les activités de réconciliation nationale et de cohésion sociale jusqu'à la fin de la mission.

Je voulais relever que la résolution nous demande de travailler avec les autorités ivoiriennes, ses partenaires bi

et multilatéraux ainsi qu'avec l'équipe pays, pour définir un canevas de transfert des activités résiduelles que nous menons avant notre départ. Dans ce cadre, nous menons toute une série d'actions qui vont permettre de transmettre ce résiduel d'activités de la façon la plus souple et la plus efficace.

Il y a deux sortes de journées. Les Journées des Nations unies (Jnu) et les Journées internationales qui nous permettent, par exemple, de célébrer la Journée du Casque bleu, la Journée internationale de la francophonie, etc. Il m'a d'ailleurs été dit, à ce sujet, que tous les 365 jours de l'année correspondent à une journée internationale.

Pour revenir aux Journées

que nous organisons ici en Côte d'Ivoire, sachez que ce sont les Journées des Nations unies (Jnu). Elles entrent

dans le cadre des outils que nous utilisons pour faire la promotion de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

C'est l'un des outils qui nous permet d'engager les populations, d'aller à leur rencontre pour leur expliquer les tenants et les aboutissants de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, y compris de notre mandat.

À ce jour, nous avons organisé plus d'une quarantaine. La première a été organisée en novembre 2009. À côté de ces journées, toujours dans la perspective de l'engagement et de l'information des populations, il y a ce que nous appelons « Onuci tour ». Cette

initiative a le même objectif que les journées. Mais là, nous allons presque quotidiennement à la rencontre des populations sur toute l'étendue du territoire. Nous en avons organisé presque 2000 depuis octobre 2009. C'est une activité fréquente dédiée, entre autres, à la consolidation de la paix.

## Évaluation de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire

Je souligne que les processus de réconciliation nationale sont extrêmement longs à mettre en oeuvre. Si vous prenez l'exemple de l'Afrique du Sud, qui a commencé sa réconciliation en 1994, vous vous rendrez compte que,

## SUITE DE LA PAGE 4

jusqu'à ce jour, le pays continue d'être à l'œuvre sur la question.

Ceci étant, à mon avis, le train de la réconciliation est sur les rails en Côte d'Ivoire. Il est vrai que, de temps en temps, l'on entend quelques reproches, mais à mon sens les Ivoiriens sont sur la bonne voie. Nous, Onuci, avons visité presque tous les villages et hameaux de Côte d'Ivoire pour parler avec les populations. Nous avons rencontré des communautés qui étaient parfois à couteaux tirés dans certaines régions. À chaque fois, nous avons noté un engagement irréversible de l'ensemble des populations ivoiriennes en faveur de la réconciliation nationale, la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Et je n'ai pas de doute que ça va continuer, parce que toutes les populations ont eu l'occasion de mettre dans la balance une situation de non-paix et une situation de paix. Il m'a été donné de constater que le choix est évident et que les Ivoiriens optent pour la paix et le développement.

**Justice à deux vitesses**  
Je vais citer les différentes résolutions arrêtées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Ces résolutions ont toujours relevé le caractère non-balancé des différentes procédures en cours. Elles ont toujours appelé les autorités ivoiriennes à poursuivre les deux camps pour ce qui concerne les événements de 2010. Donc, il y a du travail à faire. Dans notre plaidoyer, nous continuons, dans la droite ligne du Conseil de sécurité, à appeler la justice à s'intéresser aux exactions et crimes commis des deux côtés. Nous y travaillons avec le gouvernement. Notre division des droits de l'homme accompagne la définition et la mise en œuvre de la justice transitionnelle. Notamment en ce qui concerne la formation des structures qui en ont la charge.

**Perception des populations de la cohésion sociale**  
Partout où je suis passée, les populations ont des préoccupations existentielles, qui ne sont parfois pas prises en compte. Bien souvent, vous trouvez les populations dans ces conditions qui font de la politique les yeux fermés. Tout le travail que j'ai fait personnellement a consisté à attirer l'attention des uns et des autres sur le fait que c'est un droit fondamental pour l'homme de faire de la politique quand il choisit de la faire, mais que c'est aussi un devoir de se soucier que la politique soit pas une sorte de frein à l'amélioration de sa condition de vie. Ce qui est patent, c'est que les populations ne veulent plus aller au conflit, ne veulent plus de la

guerre. Elles m'ont dit "plus jamais ça". C'est ce message que je transmets aux hommes politiques. Parce que, parfois, ces derniers ont des propos va-t-en-guerre. Il m'est arrivé de leur demander si vraiment ils reflétaient les aspirations des populations qu'ils comprenaient représenter. Les hommes politiques et les populations sont tous engagés pour le renforcement de la paix et de la réconciliation nationale. Les moyens pour y arriver sont différents en fonction des positions, des perceptions, des objectifs, etc. L'objectif, dans tous les cas, doit être unique et doit être conforme à l'intérêt général, qui doit être, lui aussi, au-dessus des intérêts particuliers.

Aujourd'hui, les populations sont très conscientes de ce que la politique ne doit pas mettre à mal la cohésion sociale dans les communautés.

#### Actions en faveur de la réconciliation

Un adage français dit que quand on commence à se parler, on commence à se comprendre. Il y a trois ans, quand j'arrivais ici, il n'y avait pas de contact entre les autorités et les partis politiques. Je me suis évertuée, au moins, à nouer ce contact. À faire en sorte qu'ils s'asseyent pour se parler. Parce que de toutes les façons, quels que soient votre position, vos arguments, vous serez obligés un jour de vous asseoir autour d'une table, parce que vous avez la même préoccupation : votre pays, la Côte d'Ivoire. Donc les hommes politiques, de toutes les tendances, ont accepté de s'asseoir, de regarder ensemble dans la même direction. Qui est celle de la Côte d'Ivoire. Le reste va de soi. Ce sont des antagonismes qui existent dans tous les pays. C'est d'ailleurs ce qui fait la vitalité de la démocratie. La situation politique, il faut le reconnaître, a évolué.

Oui. On me voit partout. Mais, croyez-vous qu'en restant assise dans mon bureau à Sébrouko, j'aurais pu régler, par exemple, le problème de Néko, de Bayota, de Boua. Non! Le travail que nous faisons exige d'être présent auprès des populations. Vous êtes obligé d'aller vous asseoir avec elles, de partager leurs préoccupations, aussi bien matérielles que psychologiques. Et à chaque fois, les populations ont apprécié notre action.

Cela leur a mis du baume au cœur. Dans la mesure où partout où nous sommes passés, nous avons accompagné les populations dans l'éducation de ce contrat social qui est nécessaire pour la vie en communauté. Lorsque nous préparions cet entretien, mes collaborateurs m'ont dit que j'ai parcouru plus de 45 mille kilomètres en Côte d'Ivoire. C'est pour vous dire que mon passage dans



Avec les journalistes, plusieurs responsables de Fraternité Matin ont suivi avec intérêt les échanges. (PHOTOS : VÉRONIQUE DADIÉ)

les endroits même les plus reculés était vraiment nécessaire pour recoudre non seulement le tissu social dans certains cas, mais aussi de créer les conditions favorables pour la tenue de la présidentielle. Mes déplacements étaient aussi nécessaires pour accompagner les populations, les autorités locales, nationales dans la réconciliation nationale et la cohésion sociale.

#### Batailles politiques menées en tant que femme

Que l'on soit un homme ou une femme, on a toujours des défis à relever et des difficultés à surmonter. L'essentiel est que tous ensemble, nous devons faire en sorte que l'Afrique fasse un pas en avant dans ce que je peux appeler la modernisation de sa démocratie. Car ce que nous voyons sur le continent africain, est parfois à mille lieux de la démocratie.

Je pense aussi que de plus en plus de femmes prennent part à l'animation de la vie politique. Les Chefs d'État africains ont été visionnaires parce que dans les années 2000 à Maputo, capitale de la Mozambique, ils ont pris la décision d'inscrire et de respecter la parité dans tous les domaines de la vie politique et économique de leurs pays. Les femmes aussi dans les différents pays clament de plus en plus fort de jouer le rôle qui est le leur dans la société.

#### Position de l'Onuci sur les deux blocs antagonistes...

Je vous dirai que je n'ai pas de position en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies. Un travail nous a été demandé par le Conseil de sécurité ; à savoir faire en sorte que les Ivoiriens puissent se mettre ensemble, se parler et regarder dans la même direction pour la réconciliation et la consolidation de la paix. C'est vrai, il y a un groupe qui dit « avançons sur ce chemin pour faire en sorte que sur le Plan international, la Côte d'Ivoire montre qu'elle est unie. Ce qui peut avoir un impact sur la situation de certaines personnalités devant la justice internationale. En revanche, il y a un autre groupe qui estime ne pas devoir participer au processus de réconciliation nationale tant que ces personnalités ne sont pas revenues. Le sort de ceux qui sont devant la juridiction internationale sera pris en compte par cette institution à un moment donné. C'est-à-dire que celle-ci prononcera certainement une décision sur leurs cas. De toutes les façons, les Ivoiriens montrent leur volonté d'aller de l'avant. En ce qui concerne l'impact que cela pourra avoir, je vous avoue que je n'en sais rien du tout. Parce que toutes les questions de la Cpi et de la justice internationale sont prises en charge par d'autres institutions qui ne sont pas celle avec laquelle nous tra-

vailloons. Comme vous le constatez, à l'Onuci, nous ne suivons pas du tout les questions de la justice internationale. Mais j'appelle toujours et je continuerai d'appeler les Ivoiriens à s'unir autour de la consolidation de la paix et de la stabilité de leur pays, seules conditions du développement.

#### Projets à impacts rapides et l'Onuci

J'entends parfois parler du rôle de l'Onuci dans la construction d'infrastructures. Souvent, on nous dit même que nous avons un rôle de développement. Ce n'est pas du tout cela. Les projets à impact rapide sont un outil à notre disposition pour faire la promotion de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale. Comme vous avez

constaté, partout où nous sommes passés, où il y avait des problèmes, nous avons accompagné les communautés qui se sont engagées sur le chemin de la paix et de la cohésion sociale avec des petits projets pour leur permettre de prendre immédiatement en charge des préoccupations qui peuvent contribuer au renforcement de la cohésion sociale. Nous en avons fait beaucoup car rien que pour cette année seulement, nous avons mis en place 93 projets à impact rapide, d'un montant de 2 millions de dollars. Sur les 5 dernières années, nous avons dépensé justement 10 millions de dollars dans ces petits projets à impacts rapides.

SUITE PAGE 6

SUITE DE LA PAGE 5 →

**Le rôle de l'Onuci dans le dialogue politique**

En tant que chef de l'Onuci, je ne prends pas directement part au dialogue politique. Mon travail consiste à amener les Ivoiriens à se mettre ensemble. Mon action consiste également à faire la navette, à créer les conditions entre les protagonistes pour régler d'éventuelles mésententes ou incompréhensions qui pourraient exister entre eux.

Le dialogue politique en lui-même, il faut le dire, a eu beaucoup d'effets et d'impacts dans la création des conditions pour la tenue de l'élection présidentielle en 2015. Je sais que très bientôt, les acteurs politiques vont se revoir dans la perspective du référendum et des législatives.

**Justice des vainqueurs**

Il faut dire qu'il n'y a pas de friction. C'est juste un constat qui est fait dans le rapport que vous évoquez. Et le Conseil de sécurité, dans chacune de ses résolutions, s'est attelé à appeler le gouvernement à équilibrer la justice. Il n'y a pas de friction, car à chaque fois, les autorités ivoiriennes ont répondu favorablement ; elles se sont même engagées à tout mettre en œuvre pour que cet équilibre soit atteint. Il n'y a donc pas de friction. C'est juste un appel constant qui est fait.

**Retrait de l'assistance électorale du mandat de l'Onuci**

C'est vrai que le volet concernant l'assistance électorale avait été retiré de notre mandat. Cependant dans le cadre de la facilitation politique qui a été confiée à la Représentante spéciale, l'Onuci interviendra le cas échéant. Mais lorsque je parlais d'assistance électorale, je faisais allusion à l'aspect matériel de l'assistance électorale. Pour l'élection présidentielle, souvenez-vous, nous avons mis l'ensemble de nos 6 mille casques bleus à la disposition des forces de défense et de sécurité ivoiriennes pour les accompagner dans la sécurisation du pays et de ce scrutin. Souvenez-vous aussi que c'est l'Onuci qui a ramené toutes les urnes par avion ici à Abidjan dans les délais requis. Nous avons également aidé la Commission électorale indépendante (Cei), toutes les fois où il s'est agi de déplacer du matériel électoral, notamment dans le cadre de la révision de la liste électorale. Nous n'avons plus aujourd'hui la capacité de faire cela. Au moment où je vous parle, nous avons 3994 éléments. Le 1<sup>er</sup> août 2016, notre force sera ramenée à 2 mille casques bleus. Si vous partez donc des 11 mille militaires il



Aïchatou Mindaoudou, n'a esquivé aucune question. (PHOTOS : VÉRONIQUE DADIÉ)

ya quelques années à 2 mille casques bleus aujourd'hui, vous voyez bien que le maillage du pays que nous avions à l'époque n'existe plus. S'agissant par ailleurs de la flotte aérienne de l'Onuci, aujourd'hui, nous n'avons que 9 hélicoptères et 2 avions. Donc matériellement, nous ne sommes plus en mesure d'apporter de l'assistance électorale. Mais pour tout ce qui concerne l'accompagnement dans le cadre de la facilitation politique, nous allons continuer à le faire.

Parlant du référendum, je n'ai pas d'avis à donner. C'est une question importante, surtout lorsque nous parlons de réconciliation nationale. Nous suivons le processus et nous informons aussi. Si d'aventure, mes services dans le domaine de la facilitation politique étaient nécessaires, je n'hésiterais pas à m'y impliquer. Si vous prenez la résolution d'avril 2016, cela y figure toujours. Ce qui veut dire qu'il y a encore du travail à faire. Même la dernière résolution du Conseil de sécurité a fait le même rappel.

**104 Casques bleus morts**

Les Casques bleus ont été au four et au moulin lors de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. Depuis 2004, date de la mise en place de la mission, nous avons perdu 104 hommes. Ces décès sont parfois accidentels, naturels. Mais ils se sont par moments fait tirer dessus. La contribution des Casques bleus aux côtés des forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire a permis le retour de la sécurité mais aussi de la stabilité. C'est d'ailleurs l'un des éléments qui a fondé la décision du Conseil de sécurité de retirer la mission.

J'ai l'habitude de le dire : une mission de maintien de la paix est une situation d'exception dans un pays. Il n'y a

pas de mission de maintien de la paix dans un État qui n'est pas en crise. Il va de soi que lorsqu'un pays redéveloppe normal, la mission de maintien de la paix doit partir. C'est le cas pour la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, on ne peut pas la comparer au Mali ou à la Centrafrique ; d'autres pays ont beaucoup plus besoin des casques bleus. J'estime qu'en Côte d'Ivoire, ils ont rempli la mission que le Conseil de sécurité des Nations unies leur a assignnée.

**Retour des réfugiés**

C'est une question importante, surtout lorsque nous parlons de réconciliation nationale. Personnellement, je me suis rendue par deux fois au Liberia pour demander aux réfugiés ivoiriens de rentrer au pays. Quoiqu'on en dise, on est toujours mieux chez soi. La paix, la stabilité et la sécurité sont revenues. Il est im-

portant que les réfugiés reviennent pour prendre part au processus de réconciliation afin de retrouver la place qui est la leur dans leurs communautés et dans leur société mais aussi pour contribuer aux actions de développement. Les autorités n'ont eu de cesse de lancer cet appel.

Tout récemment, je sais que la ministre en charge de la Solidarité s'était rendue au Ghana pour tenter de faire revenir les réfugiés. Il y a des retours qui se font progressivement. Ceux qui ne sont pas revenus ou qui attendent observent de façon attentive le sort réservé aux personnes déjà rentrées. A ce jour, en ce qui concerne le système des Nations unies, l'Onuci a joué un rôle de sécurisation des convois des réfugiés, nous enregistrons chaque jour, chaque semaine, des retours de réfugiés. Nous osons espérer que dans un

délai très court, l'ensemble des réfugiés ivoiriens prendra le chemin du retour.

**Médias ivoiriens**

Les médias ivoiriens ont été accusés d'être en partie à la base de la crise ivoirienne. C'est la raison pour laquelle le Conseil de sécurité de l'Onu a recommandé à l'Onuci de faire un monitoring des médias et d'envoyer chaque mois, un rapport sur les noms des différents médias et journalistes qui incitent à la haine, à la violence, qui œuvrent contre la réconciliation nationale et la paix. Cette nouvelle résolution qui a été adoptée a retiré l'aspect du monitoring des médias du mandat. Cela veut dire que même si tout n'est pas parfait, ceux-ci ont pris conscience de leur rôle. Lequel peut amener la société à basculer dans la violence si l'on n'y prend garde. Nous sommes sur la bonne voie.

**Résolution 2284 - Onuci-Fm**

Cette résolution adoptée le 28 avril 2016 a remodelé le mandat de la mission. Certains aspects du mandat ont été retirés alors que d'autres ont été redéfinis. Tout le monitoring de l'embargo a été retiré, le régime des sanctions levé, le monitoring des médias également. Il en est de même de l'assistance électorale, et de l'appui à l'assistance pour les populations vulnérables. Quatre ou cinq grands domaines sont toujours concernés par le mandat même s'ils ont été redéfinis. Il s'agit de la protection des civils qui reste toujours au cœur des mandats des opérations de maintien de la paix.

Sous les mandats précédents, les Casques bleus interviennent directement dans la protection des civils. Dans le mandat actuel, le Conseil de sécurité a décidé que ceux-ci accompagnent et assistent les forces de défense et de sécurité ivoiriennes. Leur engagement sera plus direct si une situation vient mettre en péril la paix et la stabilité.

Le mandat nous demande de continuer le monitoring de la situation, de poursuivre les formations et l'accompagnement des structures nationales chargées de la promotion du respect des droits de l'homme.

Cette radio va continuer à émettre. Le Conseil de sécurité a demandé à l'Onuci de travailler avec les autorités ivoiriennes pour trouver les meilleurs moyens afin de transférer ce média aux autorités ou à toute autre entité. La cohésion sociale et la réconciliation nationale demeurent aussi dans le mandat. Sur ces questions, nous allons continuer à travailler pour le bien-être des populations.



Les collaboratrices ont suivi attentivement l'intervention de leur patronne.



Les journalistes ont voulu savoir si Aïchatou Mindaoudou avait un agenda secret après l'Onuci.

## Départ des travailleurs de l'Onuci

Le nouveau mandat de l'Onuci a entraîné des frictions entre l'administration et le personnel national. Cela fait une semaine ou dix jours que cette situation défraie la chronique. La porte-parole de l'Onuci est intervenue par deux fois sur ce sujet pour indiquer et rappeler les circonstances de cette « affaire ». Ce n'est pas la 1<sup>re</sup> fois que nous réduisons le personnel de l'Onuci. En réalité, la réduction a commencé en 2013. La résolution 2112 de 2013 avait remanié le mandat de la mission. Ce remaniement s'est poursuivi en 2014 avec la résolution 2162. Ce qui a entraîné une réduction de l'effectif en son temps de 141 postes.

En 2015, aussi, certains aspects du mandat ont été amputés par la résolution 2226 et nous avons adapté le personnel civil et militaire en conséquence. La résolution 2284 de 2016 a également réduit le mandat de la mission et a décidé de la fermeture définitive de la mission. Le mandat court de juin à juin avec cette fois la précision qu'à la fin du mois d'avril 2017 aucun fonctionnaire civil ou militaire ne devrait plus être présent à l'Onuci.

Nos contrats, y compris le mien, vont de juin à juin. Tous, autant que nous sommes, nous avons des contrats de un an renouvelable.

Ces contrats précisent très bien que, premièrement, pour les renouveler ou quand on décide de ne pas les renouveler

l'administration n'est pas obligée de vous en informer. Cela est écrit dans le contrat. Il précise très bien que lorsqu'il a expiré et qu'il n'est pas renouvelé, vous n'avez pas droit à des indemnités. C'est écrit et nous les avons signés en connaissance de cause.

## Le fonctionnariat international

Quand je travaillais au Darfour, je ne parlais pas un seul mot anglais. Vous pouvez demander à mes collègues qui y étaient avec moi. J'étais chef de mission adjoint, mais je ne pouvais pas conduire des réunions parce que je ne parlais pas anglais. Il faut dire que l'anglais, le français, l'arabe et le chinois sont des langues officielles de travail aux Nations Unies. Vous avez des opportunités pour avancer aux Nations Unies si vous êtes au moins bilingue.

Depuis quatorze ans que ces contrats sont soumis en anglais, pourquoi n'ont-ils pas refusé de signer ? Ils pouvaient refuser, ils n'étaient pas obligés de le signer. Troisièmement, on me dit que je signe le contrat, on peut me demander de partir le jour même où il expire, et ce, sans préavis. Nous avons tous signé et resigné ces contrats. Les trois fois où nous avons réduit le personnel, nous l'avons fait sur la base de ces dispositions contractuelles et cela s'est passé sans que l'on entende même une mouche voler. Personne n'a même su que ces réductions -là ont eu lieu à l'Onuci ! Il faut aussi souligner que ce n'est pas que

le personnel national. Aujourd'hui, j'ai à l'Onuci 1071 fonctionnaires qui sont concernés. Ces fonctionnaires sont composés d'internationaux, de 649 nationaux et de volontaires de Nations Unies. Nous voilà en face d'un mandat qui a été amputé presque de cinq domaines. Un mandat qui a été remanié et dont l'étendue a été réduite. Mieux, nous voilà en face d'un budget qui est réduit en conséquence. Mes frères me disent qu'ils ne sont pas préparés. Et demandent si on ne peut pas prolonger leur contrat de trois mois ? Si je fais cela, je n'ai pas d'argent pour les payer. Parce que New York ne va pas me donner l'argent. Toute fonction qui n'existe pas dans notre mandat, est automatiquement retirée. C'est de la simple logique. Normalement, le mandat de l'Onuci court de juin à juin. Ce mandat-ci va d'avril à juin. Il a été adopté le 28 avril et il va jusqu'à juin 2017. Pourquoi ? Les mandats parfois se chevauchent. Et comme c'est le dernier mandat de la mission, le Conseil de sécurité a estimé que, puisqu'il considère qu'au 30 avril 2017 aucun personnel de la mission ne devrait être présent, donc il adopte le mandat à cette période là. Mais la mission fermera en juin 2017 parce que les deux autres mois vont être mis à profit pour fermer matériellement la mission et faire les procédures administratives. Mes frères ivoiriens de l'Onuci me disent que j'ai fait coïncider la réduction avec la fin de leurs contrats pour ne pas leur don-

ner des indemnités. Ce que j'ai oublié de relever, c'est que dans le même contrat, effectivement il est question de licenciement. Mais le licenciement, c'est quand je suis en cours de contrat et qu'on l'interrompt. Dans ce cas, il y a des indemnités à payer. Ici ce n'est pas le cas. Chaque année, au mois de juin, qu'on reconduise ou pas le contrat, on ne peut pas s'arroger le droit de revendiquer une reconduction. J'ai lu et entendu à ce sujet beaucoup de manipulations et beaucoup de contrevérités. Je me dis que c'est légitime de vouloir réclamer des indemnités. Cependant, est-ce que cela est légal ?

Chaque situation est différente. La situation du Liban est différente de celle de la Côte d'Ivoire. Parce que tout simplement, il s'agissait d'un cas où les contrats n'avaient pas été respectés. Ils évoquent le cas de la République démocratique du Congo. Ce qui s'est passé au Rd Congo, c'est comme si on décidait de transférer le quartier général de l'Onuci d'Abidjan à Bouaké. Dans ce transfert, Bouaké étant plus petit, le Chef de mission a prolongé les contrats qui étaient arrivés à terme au mois de juin. Pour faire le mouvement, il a prorogé de trois (3) mois les contrats de tout le monde. Après, quand le budget est arrivé, tous les postes qui n'étaient pas prévus dans le mandat ont été coupés. Donc, on s'est retrouvé en plein licenciement. C'est-à-dire que vous avez un contrat de trois mois et un mois après,

ce contrat est rompu. Voilà comment les indemnités ont été payées au Congo.

Au Tchad, un beau matin, le gouvernement tchadien s'est levé pour dire à la mission qu'il n'en avait plus besoin. La mission a été fermée alors que les contrats étaient en cours. Dites-moi, est-ce que vous pensez vraiment que les Nations Unies peuvent piétiner les droits de l'homme et surtout les droits de leurs fonctionnaires ? C'est vrai que je suis Africaine. C'est vrai que ce sont mes frères, mais il y a des manipulations que je ne peux pas faire avec les papiers des Blancs. Ce n'est pas possible. Je ne peux pas prendre des décisions illégales de par les règles et règlements des Nations Unies.

Mieux, nous avons accompagné l'APEL pour aller à New York et parler de ces questions d'indemnités. Il leur a été expliqué que ce n'est pas possible. À tous les entretiens qu'ils ont eus là-bas, parfois à un haut niveau, il leur a été dit que ce n'était pas possible. Les comptes rendus nous ont été envoyés. Ils sont revenus et disent qu'ils savent où est leur argent. C'est ainsi qu'ils ont commencé à chanter : « Notre argent est là, il est là avec la Représentante spéciale... »

Voilà la situation. Ils se sont improvisés juristes publient dans la presse des articles. Nous disons que du point de vue de la légalité, voici le texte qui s'applique. Et c'est ce texte qui s'applique parce que nous avons fait la même opération deux ou trois fois et jamais

APEL n'a levé le petit doigt. Au contraire, ils y ont participé. Si vous estimatez que vos droits sont lésés, l'Onu, ce n'est pas le Gondwana. Il y a des instances, des organes qui sont là pour connaître des différends. J'ai appris qu'il y a une cinquantaine de plaintes qui ont été déposées à New York pour contester la décision. Donc c'est bien. On va donc attendre la décision des autorités compétentes. Cependant, ce n'est pas en disant tout et son contraire dans la presse que la situation va changer. C'est une question de règles, d'indemnités ou du moins de conditions qui sont fixées par l'Assemblée générale des Nations Unies dont la Côte d'Ivoire est membre. Et personne, même pas le Secrétaire général que je représente, n'a le pouvoir de les changer.

Peut-être qu'ils ont l'impression qu'en faisant du bruit, en faisant appel à l'opinion publique et que l'Onu n'aime pas le bruit, on peut leur donner les droits qu'ils n'ont pas ; peut-être, je n'en sais rien du tout ; mais on verra ce qui va se passer.

PROPOS RETRANSCRITS PAR

HERVÉ ADOU

GERMAIN GABO

KANATÉ MAMADOU

ANOH KOUAO

CHEICKNA SALIF

KAMAGATÉ ISSOUF

ISABELLE SOMIAN

COORDINATION

GERMAINE BONI

**Demain, la suite**

Aïchatou Mindaoudou, représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu  
**“Le départ de l'Onuci doit être une fierté pour les Ivoiriens”**

*La fin de la mission onusienne en Côte d'Ivoire doit être mise à profit par les uns et les autres. La représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu l'a souhaité dans cette dernière partie de son intervention à la tribune de Fraternité Matin.*



*Avant de prendre congé des journalistes, Aïchatou Mindaoudou a reçu des présents.* (PHOTO : VÉRONIQUE DADIÉ)



***Les missions de l'Onuci prennent fin en juin 2017. (PHOTO D'ARCHIVES)***

## **Le financement de l'Onuci**

L'Onuci est une mission de maintien de la paix. Ces missions relèvent du département des opérations de maintien de la paix à New York. Ce département est financé, tout comme la plupart des activités de l'Onu, par la contribution des États membres. Donc, il y a un fonds de maintien de la paix qui est financé à hauteur de 8 milliards de dollars. Les pays qui mettent l'argent dans ce fonds (les grands pays) ont décidé depuis quelques années de ne pas en rajouter un kopeck. Ils ont demandé au département des opérations de maintien de la paix de faire ce qu'il y a faire avec ce montant. C'était le même montant avant la survenance de la crise au Mali, en Centrafrique et au Burundi. Maintenant, on doit faire plus, avec peu. C'est pourquoi toutes les missions de maintien de la paix sont revues. Celles qui

n'ont plus lieu d'être sont fermées, pour pouvoir épargner un peu d'argent et aller au secours des autres pays. Qui nous appelle ? Il y a un chapitre 7 de la Charte de l'Onu qui indique : « Lorsque la paix et la sécurité mondiale sont menacées, le Conseil de sécurité fait des recommandations pour une intervention de l'Onu ». Certains pays comme le Soudan ne voulaient pas de la mission de maintien de la paix, mais l'intérêt de la paix internationale et aussi des négociations ont permis d'arriver à une entente pour que la mission soit installée. Si vous suivez la situation au Burundi, en ce moment, ce pays ne veut pas du tout également de la mission de la paix, mais il y a d'abord une opération de police qui est en train de se mettre en œuvre. Vous savez, les questions de réformes sont sur la table de l'Onu depuis une dizaine d'année, particulièrement celle du Conseil de

sécurité. Même si les pays n'arrivent jamais à s'entendre pour savoir à qui on ouvre le Conseil de sécurité, je pense que l'Onu ne connaîtra pas le même sort que la Société des Nations (Sdn). Parce que cette dernière a prouvé son incapacité à empêcher, à prévenir la guerre. Il y a eu la première et la deuxième guerre que

Droit international à l'Université de Niamey ; c'est cela en réalité mon travail. Donc je serai heureuse de retourner partager mon expérience avec mes jeunes frères et soeurs, parce que le passage dans les missions de la paix m'a permis de voir la différence entre la théorie que j'enseignais à l'époque et la pratique à laquelle

senti, donc les Ivoiriens doivent être fiers d'être passés au travers d'une crise, de s'être relevés et d'avoir repris leur pays à bras le corps. Quand vous êtes habitués à un fonctionnariat et qu'on doit opérer un changement ou ouvrir d'autres perspectives, cela peut certes faire peur. Je parle aussi bien avec les différentes autorités

Unies, c'est la paperasse. Si vous ne remplissez pas de papiers, vous n'aurez pas l'argent. C'est pour cela que j'ai dit aux fonctionnaires qu'il est important de se concentrer sur les papiers à remplir pour pouvoir rentrer dans leurs droits.

**Je n'ai pas d'agenda politique. À vrai dire, la façon dont la politique est faite ne m'attire pas pour le moment...**

la Société des Nations a été incapable de prévenir et d'empêcher. Si vous prenez la Charte des Nations unies, vous verrez qu'elle a été créée justement pour ne pas qu'il y ait de guerre mondiale. Jusqu'à présent, on croise les doigts, il n'y a pas de guerre mondiale. Il y a d'autres défis qui sont importants notamment le terrorisme et l'Onu doit s'adapter; cette adaptation est en cours. De toute les façons, l'Organisation des Nations unies est obligée de se réadapter pour apporter des solutions concrètes aux nouveaux problèmes mondiaux qui constituent en eux-mêmes aussi des périls pour la paix et la sécurité internationales. Malheureusement, 194 pays où chacun à son avis, a son intérêt, ses calculs son agenda, il faut arriver à mettre tout ceci ensemble.

J'ai été confrontée dans l'exercice de mes fonctions. L'enseignement est le métier que j'aime, c'est mon métier et il est fort probable que vous entendiez parler de moi dans le domaine universitaire maintenant. Mais la politique ? Non.

Concernant les mémoires, pour tout intellectuel, à un moment donné de la vie, il est nécessaire de faire le point et partager aussi l'expérience et le vécu.

LE MOT DE LA FIN

Les fins sont toujours difficiles. Mais je pense que la fin de la mission de l'Onuci doit étre un élément de fierté pour les Ivoiriens. Moi, en tant que Ouest africaine, j'ai le profond sentiment qu'elle doit étre un élément de fierté pour toute l'Afrique de l'Ouest. Parce que les Africains de l'ouest savent le rôle que joue la Côte d'Ivoire dans l'économie régionale. Lorsque la Côte d'Ivoire a trébuché, tous nos pays l'ont res-

l'Organisation verse de l'argent qui équivaut presqu'au triple de ce que vous versez. Quand vous restez plus cinq ans, tout cet argent est calculé et on vous le rendonne au moment de votre départ. Donc, aujourd'hui, je peux dire sans risque de me tromper que le personnel national qui va quitter l'Onuci, en fonction de son ancienneté et de son grade, peut gagner de 30 000, jusqu'à 100 000 dollars Us. Mais le défaut des Nations

## **Agenda politique**

**Agenda politique**  
Je n'ai pas d'agenda politique. À vrai dire, la façon dont la politique est faite ne m'attire pas pour le moment. J'enseigne le

**RETRANSCRIPTION :**

**SABELLE SOMIAN**  
**NATÉ MAMADOU**  
**CHEICKNA SALIF**  
**HERVÉ ADOU**  
**JUSTIN ÉHOUMAN**  
**GERMAIN GABO**  
**PRISTIAN DALLET**

COORDINATION :  
**GERMAINE BONI**